



**Fondation de l'Armée du Salut**  
Reconnu d'utilité publique  
60, rue des Frères-Flavien  
75976 PARIS CEDEX 20

Mademoiselle COLETTE GROS  
RUE DES COMMUNES

21700 VOSNE-ROMANEE  
FRANCE

Paris, le 05/12/2023

Chère Mademoiselle COLETTE GROS,

Vous avez soutenu la Fondation de l'Armée du Salut en effectuant un don via notre site [www.armedusalut.fr](http://www.armedusalut.fr). Je tiens à vous remercier de votre confiance et de l'intérêt que vous portez à nos actions.

Grâce à vous et aux personnes qui nous soutiennent, nous allons pouvoir continuer nos actions : **secourir** des hommes, des femmes et des enfants, les **accompagner** vers l'autonomie et les aider à se **reconstruire** pour un avenir meilleur. Votre soutien nous permet d'offrir à toutes ces personnes en grande difficulté une perspective d'amélioration et un encadrement qui leur permettront de retrouver peu à peu une dignité.

Au nom de tous ceux que vous aidez par notre intermédiaire, je vous remercie très sincèrement.

Jacques Donzé  
Président

**RECU FISCAL**

**N° reçu : W9900045272**

**Bénéficiaire**

Fondation de l'Armée du Salut  
60 rue des Frères Flavien – 75976 Paris cedex 20  
N°SIREN : 431 968 601

Certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévu aux articles 200 / 238 bis / 978 du CGI.

Œuvre à caractère humanitaire et social, la Fondation de l'Armée du Salut est reconnue d'Utilité Publique par décret du 11 avril 2000 (J.O. Du 18 avril 2000)

Jacques Donzé – Président

Date d'émission : 05/12/2023

**DONATEUR**

Mademoiselle GROS COLETTE  
Rue des Communes

21700 Vosne-Romanée  
FRANCE

La Fondation de l'Armée du Salut reconnaît avoir reçu la somme de :

## 1000,00 € ##

Date du Don : 05/12/2023

Mode et Nature du don : Carte bancaire - Numéraire

Forme du Don : don manuel